

et ses forces maritimes lui en assurent la possession. Elle est, d'ailleurs, trop ambitieuse et trop éclairée sur ses intérêts pour ne pas tirer partie de la supériorité de ses forces. Il est probable que l'Angleterre, avant de commencer les négociations, en a établi pour base la cession entière de cette colonie par la France et que celle-ci a été forcée d'y souscrire. Nous sommes d'autant plus confirmés dans cette idée que nous savons très positivement que le ministère, il y a plus d'un an, avait pris des informations¹ sur le Canada; qu'on lui avait fait sentir toute l'importance de cette colonie et les suites funestes qui résulteraient de sa cession... aussi le Canada fait-il la matière des premiers articles des mémoires respectifs fournis par la France à l'Angleterre, et encore ne suffit-il pas à l'ambition de celle-ci. Ces considérations nous portent à croire qu'il serait superflu, et peut-être indiscret, de faire des représentations directes sur cette cession; quelques ménagées qu'elles fussent, elles pourraient déplaire et même blesser le ministère. Il paraît avoir été attentif aux intérêts du commerce: la restitution des prises, la traite des noirs et la pêche de la morue ont été discutées. Sans répandre un mémoire, nous pensons qu'une lettre à M. de Choiseul serait plus en place. Sa vigilance pour le bien du commerce exige nos remerciements. En relevant la grandeur du sacrifice, on peut s'étendre sur l'importance du Canada et lui remettre sous les yeux combien sa cession serait préjudiciable au commerce."

Bordeaux:—"Notre chambre vous secondera dans l'objet des représentations... cependant quelques-uns de nous objectent... il pourrait ne pas paraître placé que les chambres de commerce représentassent dans des choses que les événements ont rendu affaires d'Etat... si le ministre, gagné par nos représentations, refusait la cession du Canada et que la paix ne pût se conclure qu'au prix de cette cession, nous aurions à nous imputer la continuation des calamités de la guerre..." Dans le mémoire de la chambre de Bordeaux adressé au duc de Choiseul le 22 décembre 1761, il y a: "Cette colonie fournissait en temps de paix au commerce de France deux objets considérables: 60 vaisseaux sortaient chaque année de nos ports pour y porter les choses propres à ses consommations; 150 autres y allaient pêcher la morue. Le chargement de ces 60 vaisseaux était composé de vin, d'eau-de-vie, de draperies fines et communes, de soirées, de dorures et généralement de tous les objets de luxe;² on en peut évaluer le capital à 10 millions et à 2 le profit qui

¹ L'un de ces rapports expose que le Canada une fois rendu à la France devrait servir de place d'armes d'où l'on sortirait pour conquérir la Nouvelle-Angleterre. La guerre, toujours la guerre.

² Notre petite population ne prenait qu'une partie de ces marchandises; la masse passait à la traite des pelleteries sur une étendue immense de territoire.